



STAGES DE VACANCES - PÂQUES 2019

Dates : du lundi 15 avril au jeudi 18 avril 2019 **(4 jours)**

pas de stages organisés durant la deuxième semaine des vacances

* * *

- **Stage de tennis de 8 ans à 16 ans** (non compétition)

2h de tennis + 1h de condition physique

Horaires : (matin) de **08h30 à 11h30** ou (après-midi) de **13h00 à 16h00**

Prix du stage (4 jours): membres du club : **Frs. 300.-** / Non-membres : **Frs. 350.-**

* * *

- **Stage kids-tennis**: (enfant de 5 à 7 ans)

1h30 de tennis

Horaires : (matin) de **08h30 à 10h00** ou (après-midi) de **13h00 à 14h30**

Prix du stage (4 jours) : membres du club : **Frs. 150.-** / Non-membres : **Frs. 200.-**

Important : Les stages doivent être réglés au plus tard le premier jour du stage au secrétariat. Possibilité de payer sur place par carte (EC, Postcard, etc.). Merci.



Bulletin d'inscription : (à nous retourner à l'adresse ci-dessous avant le 5 avril 2019).

Je m'inscris au : ☐ **stage** de 4 jours (du 15 au 18 avril 2019)

Stage de tennis (matin) : ☐

Stage de tennis (après-midi) : ☐

Kids-tennis: (matin) ☐

Kids-tennis (après-midi) : ☐

Nom : Prénom : Age :

Rue : Ville :

E-mail :

N° de téléphone : Niveau tennistique ou classement :

Date : Signature des parents :

Par votre signature, vous acceptez les conditions générales décrites au verso.

Tennis Club Stade-Lausanne, Av. Rhodanie 53, 1007 Lausanne
Tél. 021 616'38'00, fax 021'616'42'88, e-mail : secretariat@tcstadelausanne.ch

Conditions générales

Inscriptions

Les places étant limitées, les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée. Il est possible de cumuler plusieurs stages.

Païement

Le paiement doit être effectué avant le début du stage directement au secrétariat **mais au plus tard le premier jour du stage**. Il est possible de payer par carte EC, Postcard ou cartes de crédit.

Remboursement

Les enfants sont inscrits pour l'ensemble du stage aux dates indiquées sur le bulletin d'inscription. En cas de maladie ou de blessure, le club rembourse les cours qui n'ont pas été suivis sur présentation d'un certificat médical.

Accident

Les enfants doivent être assurés individuellement contre les accidents. Le tennis club décline toute responsabilité en cas d'accidents ou de blessures qui surviendraient durant les cours.

Surveillance

Les enfants sont sous la surveillance des moniteurs du club durant la durée du stage. En dehors des horaires du stage, le club est déchargé de la responsabilité des enfants.

Accès aux bulles

Pour des raisons de sécurité et afin de ne pas déranger les joueurs, les parents et amis sont priés de ne pas rester sous la bulle pendant les entraînements.

Parking

Les parents sont priés d'utiliser les places de parc de l'av. Pierre-de-Coubertin (Ouest du Club) d'une durée de 3h avec disque bleu, le parking « Est » étant exclusivement réservé aux détenteurs de macarons.